

157/80 1710 Januar, Solothurn

Schreiben von Heinrich Damian Leonz Zurlauben an seine Tante Maria Jakobe Zurlauben über persönliche Angelegenheiten, die Ernennung seines Vaters zum Ritter des St. Ludwigsordens und ausstehende Pensionenzahlungen

A «Madame ma tres chere tante.

Je suis entierement confus de ce que vous me comblé sance [!] cesse de vos bontes; dont j'avoue d'estre indigne; je vous suis tres obligé de l'honneur que vous m'avès de me repondre; ce qui m'a mis hors de l'impatience que j'avois de recevoir de vos cheres nouvelles. Je suis tres mortifié de ce que vous n'avés pas receu le present que je voulois vous faire pour la nouvelle année, comme une petite marque de souvenir que j'ay pour vous; je tacherois de le recompencer; a la premiere occasion, mais j'ay prié ma mere [= Maria Barbara Zurlauben] pour qu'elle vous donne en attendant les autres une des siennes a mon nom que je vous supplie de recevoir comme d'un coeur penetré de reconnoissance. Il est vray [//] que j'ay envoyé a mad.^{elle} de Brandenburg [= Maria Ursula Brandenburg¹] une baque de 8 franca [?] avec une paire de gands pour ses etraines; j'ay receu la reponce d'elle sans qu'elle ait eu l'honneteté (quoy que je n'exige rien) de ne me rien envoyer en eschange; m.^r son pere m'a escrit aussy avec un stile superieur et pleine de compliments. Je crois que mon pere [= Beat Jakob II. Zurlauben] soit apresent a la diette de Lucerne² [= Luzern]; ou j'ay luy adressé ma lettre. Le roy [= Ludwig XIV.] fait mon pere chevalier de Saint Louis, qui est une marque des ses services qu'il a rendu a la France; et la doit recevoir icy de la maine [!] de son excellence [= François-Charles de Vintimille, Comte du Luc] au premier jours; j'ay encore a vous donner une meilleure nouvelle pour vous; qui est que mon pere emportera avec luy aussy la pension pour notre louable canton [= Zug] qui est dans une extreme inpatience; ce qui fera, (a ce que j'ay oui dire icy) que mon pere aura la preference sur les autres hormis le canton de Suitz [= Schwyz] et de Soleure [= Solothurn] qui ont deja receu la leure; et si mon pere la [//] recoit; son excellence le fera a sa consideration; parce que les argens ne sont pas encore tous arrivé. Je vous supplie en attendant l'honneur de vos nouvelles d'estre persuadé que je serais toute ma vie

madame ma tres chere tante

votre tres humble

et tres obeissant

serviteur et neveu

Zurlauben [= Heinrich Damian Leonz Zurlauben].

A Soleure le janvier 1709³ [.]

J'envoye icy quelque baquatelle a familie [= Euphemia N] votre servante pour ses etraines, mais [...] qu'elle prie Dieu pour moy.» [//]

Adresse:

«A madame
madame Andermatt
nee de Zurlauben [= Maria Jakobea Zurlauben]
a Zug».

¹ Zurlauben wollte Maria Ursula Brandenburg heiraten, die Ehe kam aber nicht zustande, s. Zurlaubiana AH 142/146 und AH 151/63.

² Hier fand vom 20. bis 22. Januar 1710 eine Tagsatzung der kath. Orte samt Abtei St. Gallen statt, s. EA VI 2, 1572 (Nr. 706).

³ Die Jahreszahl 1709 wurde zu 1710 korrigiert.

⁴ Wort unleserlich.

AH 157, Bl. 157-158 • Bl. 158^v nur Adresse (aufgeklebt) und Siegelresten.
Original, in französischer Sprache.
